

Sécurité sur les médias sociaux pour les familles militaires

10. **Changez vos mots de passe** (recommandé tous les trois à six mois)
Incluez des lettres, des chiffres et des symboles. Si vous avez du mal à trouver, créer des acronymes peut vous aider, par exemple : J'aime manger des chocolats Hershey à 21 h le soir = JMchocoH@21
11. **Éliminez les géomarques et les métadonnées**
Le géomarquage est l'identification géographique liée à divers médiums comme les photos, les vidéos ou les messages. Ces données peuvent contenir des coordonnées de longitude et latitude précises, des dates et des heures. Vous pouvez généralement désactiver ces données en vous rendant dans les paramètres de votre caméra: trouvez les éléments « emplacement » ou « données GPS » et désactivez-les.
12. **Évitez d'utiliser vos renseignements personnels**
Cela inclut votre nom complet, votre adresse (ou une photo de votre maison), votre date et l'endroit de votre naissance, vos numéros de téléphone et toute autre information vous concernant comme votre CV, votre numéro d'assurance sociale ou vos comptes bancaires.
13. **Choisissez bien les amis de votre liste**
Parcourez votre liste d'amis et vérifiez qui vous suit et interagit avec vous le plus souvent. Supprimer les comptes de ceux que vous ne reconnaissez pas.
14. **Vérifiez vos paramètres**
Utilisez le plus de mesures de sécurité possible dans chaque plateforme de médias sociaux.
15. **Analysez votre photo de profil**
Puisque votre photo de profil est nécessairement publique, pensez utiliser un avatar ou une photo qui n'est pas une photo très identifiable de votre visage.
16. **Ne violez pas l'OPSEC**
Sécurité opérationnelle : C'est le processus par lequel une opération ou un exercice militaire acquière un niveau de sécurité approprié, en utilisant des moyens passifs ou actifs qui ont pour but d'empêcher l'ennemi de connaître les dispositions, les capacités et les intentions des forces alliées.
17. **Que puis-je partager de façon sécuritaire?**
Liste des opérations en cours – Publiée sur Canada.ca : il est sécuritaire de partager ces informations publiquement.
Source: <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/liste.html>
18. **Qu'en est-il des groupes privés?**
Soyez vague lorsque vous posez des questions ou faites des commentaires sur la page d'un groupe, qu'elle soit publique ou privée. Les groupes Facebook sont une ressource fantastique pour les familles. Il y a d'innombrables façons pour les étrangers d'accéder à des groupes privés, il est donc toujours sage d'être générique lorsque vous publiez ou lorsque vous commentez une publication. Si vous voulez approfondir une conversation avec quelqu'un, il est recommandé de le faire via un message privé. Rappelez-vous cependant que la personne avec qui vous discutez n'est peut-être pas qui elle prétend être. Soyez diligent et conscient.